

AGENDA 21

Depuis le renouvellement du label Agenda 21 en 2015, la commune a encore bien avancé dans sa démarche de développement durable en 2016 : parmi les quarante actions proposées sur quatre ans, 22 actions sont déjà terminées et 12 actions en cours de réalisation.

Pour les principales nouveautés, on relèvera la création et l'installation d'un hôtel à insectes, à côté des espaces fleuris, face à



la mairie, afin d'accueillir les auxiliaires des jardins, mangeurs de pucerons ou pollinisateurs. Le Comité remercie encore Frédéric Viot, pour la belle réalisation en bois qui accueille les différents éléments du gîte.

A noter aussi, les travaux engagés par le syndicat de rivière pour « rénover » deux mares sur la commune : l'une en bordure de l'allée de l'église, à côté du château et l'autre en descendant

vers Choux d'âne. Ces deux points d'eau ont été recreusés et débroussaillés. Des plantes aquatiques locales pourront être rajoutées au printemps, puis un panneau d'information sera créé lorsque la faune sera revenue.

Le nettoyage de printemps organisé en mars, a bénéficié d'une météo clémente, et d'une bonne participation des beysiens, bien utile pour conserver une commune propre.

Parmi les autres actions, la commune a installé une deuxième cuve d'eau de pluie, et elle a modernisé l'assainissement de l'ancienne cure.



Suite à la participation, in extremis, de quelques membres du comité, à l'animation sur les « gestes qui sauvent » organisé par les pompiers de Pont-de-Veyle en novembre, le Comité renouvelle son souhait de pouvoir proposer l'an prochain une formation plus complète (PSC1) sur la commune s'il y a plus de 10 habitants intéressés.

Enfin, le traditionnel repas de fin d'année des anciens, s'est tenu le samedi 3 décembre. Malheureusement, l'opération broyage n'a pu être reconduite, faute de participants.



Le comité Agenda 21

Animateur : David Thomas

Membres :

*Jérôme Dost,
Christophe Galle,
Michel Gentil,
Patrice Guillemelle,
Georgette Jousserand,
Philippe Maréchal,
Luc Perraud,
Catherine et Frédéric Viot.*

*Rendez-vous toujours sur
www.bey01.fr
pour retrouver les invitations
et comptes rendus
des réunions du comité et
quelques photos des actions.
Il est rappelé aussi que le
bulletin municipal est téléchargeable sur le site.*